

PARIS-CANADA

Organe Hebdomadaire des Intérêts Canadiens & Français.

ABONNEMENTS

PRIX DU NUMÉRO : 25 centimes (5 centins) | ABONNEMENTS : Un an, 42 fr. 50 (\$2.50)

Émile GIROUARD, ADMINISTRATEUR
Maurice O'REILLY, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

DIRECTEUR : HECTOR FABRE

BUREAUX, 10, rue de Rome, Paris

ON S'ABONNE

À MONTRÉAL : Fabre et Gravel.

À QUÉBEC : S. Marcotte.

À LONDRES : Canadian Government Offices
17, Victoria street, S.W.

À GENEVE : au Journal La Tribune.

À BRUXELLES : à l'Office de publicité Lebegue et C^e

SOMMAIRE

Banquet de l'Alliance française : Discours de M. Mercier.
— Nos Médecins à Paris : MM. L.-A. Noël, C.-A. Prévost, Téléphore Parizeau. — Echos. — Les Canadiens à Paris. — Etudes sur le Canada (suite).

LE BANQUET DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

Jeudi soir a eu lieu, à l'Hôtel Continental, le banquet offert à M. Mercier, premier ministre de la province de Québec, par l'Alliance Française. De nombreuses notabilités parisiennes, ainsi que la plupart des Canadiens actuellement à Paris, assistaient à cette fête, qui a été très brillante.

Le vice-président de l'Alliance, le comte Colonna Ceccaldi, présidait. Il a porté un double toast à Sa Majesté la reine Victoria et à M. le Président de la République.

Le vicomte E.-M. de Vogüé, de l'Académie française, a bu au Canada.

Nous remarquons dans l'assistance : M. Shehyn, trésorier de la province de Québec, M. Hector Fabre, commissaire-général du Canada à Paris, M. le Myre de Vilers, député, M. Paul Deschanel, député, M. le comte de Douville-Maillefeu, député, M. Jean Aicard, M. de Royou, M. Bonvalot, M. de Hérédia, ancien ministre, le général Parmentier, l'amiral Vignes, le général Turr, le docteur Fauvel, M. R. Blanchard, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, le docteur Ruby, M. Ch. Gailly, M. Salone, le commandant Aymonier, M. L. Bonaparte Wyse, M. Foncin, secrétaire de l'Alliance, M. Bernatchez, député à l'Assemblée législative de la province de Québec, M. Robert Ness, M. A. Clément, secrétaire de M. Mercier, M. Chincholle, du Figaro, M. Max Leclerc, du Journal des Débats, le docteur Lésperance, le docteur H. Brodeur, le docteur Ouimet, le docteur Guérin-Lajoie, M. C.-A. Prévost, M. Fletcher, l'abbé Rouleau, M. P. Létondal, le docteur H. M. Duhamel, le docteur G. Larin, le docteur Chartrand, M. Th. Parizeau, M. A.-M. Morin, M. A.-H. Choquet, M. S. Richer, M. Beaudry, le docteur Faribault, le docteur Bissonnette, M. Ph. Huot, le docteur Chrétien-Zaugg, M. P. Broussain, le docteur R. Boulet, le docteur Chevrier, le docteur J.-L.-G. Masson, M. Raymond Masson, M. Ch. Alexander, M. Paul Fabre, etc., etc.

Discours de M. Mercier.

Monsieur le Président,
Messieurs,

Inutile de vous dire combien nous sommes sensibles, mes compagnons et moi, à la généreuse hospitalité qui nous est donnée ce soir par les membres de « l'Alliance française », et aux paroles si bienveillantes qui viennent d'être prononcées par un membre distingué de l'Académie française. Nous pensions, au Canada, avoir une idée assez juste de la politesse française : il est évident que nous étions dans l'erreur. Il fallait être les hôtes de votre société pour mieux connaître ce que nous ne faisons que soupçonner.

Vous avez bien voulu, Monsieur le Président, faire suivre le toast du chef d'État de la France de celui de la reine Victoria, notre gracieuse souveraine. Comme sujets anglais nous vous remercions de cette courtoisie internationale, qui nous est particulièrement agréable dans les circonstances.

Nous avons, au Canada, un grand respect pour la reine, respect mêlé à une profonde reconnaissance, vu que c'est durant son règne que les Canadiens ont obtenu les libertés politiques dont ils jouissent depuis un demi-siècle, et qui font d'eux un des peuples les plus heureux de la terre.

Le but principal de votre société, dont j'ai l'honneur de faire partie, est de répandre et de maintenir l'usage de la langue française dans le monde entier ; ayant cherché, depuis au-delà d'un siècle, à atteindre, et ayant atteint dans une certaine mesure, ce but patriotique, les habitants de la province de Québec ne peuvent manquer d'être sympathiques à votre œuvre.

En effet, Messieurs, tel a été l'objet principal de nos luttes au Canada. Vous ne l'ignorez pas : depuis 1759, époque de la défaite des Français sous les murs de Québec, jusqu'en 1840, époque de l'établissement du gouvernement responsable, la langue française n'a été conservée sur les rives du Saint-Laurent que par les énergies et les dévouements les plus admirables, dont les pages de notre histoire nous ont conservé le glorieux souvenir.

Lors de la cession du Canada à l'Angleterre, en 1763, il y avait à peine 70.000 Français disséminés de l'Atlantique au Pacifique, que le sort de la guerre et les exigences d'une politique maladroite et égoïste laissaient en Amérique sans appui, sans ressources et presque sans espérances. Le drapeau fleurdélié, en descendant de la citadelle de Québec, se replia et retourna vers la France. Ce fut une longue et douloureuse procession qui le suivit : gouverneur, officiers, soldats, nobles, négociants ; en un mot, tout ce qu'il y avait de force politique et de richesse. Il ne resta que le peuple et quelques nobles, plus généreux que riches, et le clergé.

L'on raconte qu'un des anciens colons, qui avait pendant des années lutté contre l'Anglais et l'Iroquois, versait des larmes amères en voyant disparaître à l'horizon le drapeau de la France qu'il

aimait tant. Un prêtre français, s'approchant de lui, lui dit : « Pourquoi désespères-tu ? Toute la France n'est point partie, regarde sur le clocher de l'église de la paroisse : la croix y reste ! Elle te rappelle la civilisation chrétienne, et le prêtre, apôtre de cette civilisation, est près de toi pour t'aider à rester Français. »

Cette parole fut comme un pacte ; elle vous explique l'alliance intime qui existe encore aujourd'hui entre le peuple canadien et son clergé. Permettez-moi d'ajouter que celui-ci a noblement tenu parole, et que si nous sommes restés Français au Canada, nous le devons, en grande partie à son dévouement habile et à son patriotisme éclairé.

Oui, Messieurs, nous sommes fiers de le dire, de le dire surtout à une société d'hommes travaillant à répandre et à maintenir la langue française : nous sommes restés Français, et Français comme vos ancêtres l'étaient au XVIII^e siècle ; nous apprenons à nos enfants à conserver cet amour de la vieille France comme un dépôt sacré, comme un héritage précieux, qu'ils devront transmettre plus tard à ceux qui les remplaceront. Nous nous considérons, si vous voulez me permettre d'emprunter cette image au langage juridique, comme des grévés de substitution nationale, substitution perpétuelle acceptée d'âge en âge comme irrévocable.

Comment pourrai-je vous dire, dans les quelques instants d'attention que vous voulez bien me donner, toutes les péripéties de nos luttes de 1759 à 1840 ? Régime militaire, écrasant brutalement ces pauvres vaincus ; régime de persécution, proscrivant la langue française, fermant les écoles ; régime de corruption et de promesses, sous forme d'honneurs, de titres et de fonctions publiques, mis en force quand celui de la persécution eut échoué ; l'éloquente protestation des 92 résolutions portées au pied du trône d'Angleterre par les représentants de tout un peuple conquis, mais non soumis ; la loi martiale, avec toutes les injustices de ses procès sommaires sans jury ; le paysan, se battant avec de vieux fusils, des fourches et des faux, quelquefois vainqueurs, quelquefois vaincus ; enfin, les jours de deuil national où des échafauds furent dressés sur nos places publiques, et sur lesquels les illustres défenseurs de nos droits moururent en criant : vive la France ! vive la liberté !

Le sang tombé de ces échafauds politiques fut, Messieurs, une semence généreuse ; elle arrosa le sol du Nouveau-Monde et sauva la race française en Amérique. Dès ce moment, toutes les libertés religieuses et politiques nous furent acquises.

Les 70.000 Français de 1759 sont aujourd'hui représentés par deux millions et demi ; oui, Messieurs, deux millions et demi de Canadiens-Français qui parlent votre langue, qui aiment encore l'ancienne mère-patrie, qui souffrent de vos défaites comme ils se réjouissent de vos triomphes, qui s'écriaient, en voyant arriver un navire fran-

çais à Québec, il y a quarante ans : « Voilà nos gens qui reviennent » et qui se réunissaient aux portes de leurs églises, en 1870, pour envoyer des secours à vos soldats blessés : humble tribut d'amour filial pour la patrie de leurs ancêtres.

Maintenant que nos luttes sont finies, que nos libertés sont assurées par une constitution sage et généreuse, sous la direction éclairée des hommes d'Etat d'Angleterre, nous travaillons vigoureusement à donner au Canada la prospérité dont il a besoin, à développer les immenses ressources mises à notre disposition, à défricher le territoire aussi riche que vaste que nous possédons, à prendre, pacifiquement, prudemment et sûrement, la place à laquelle nous avons droit dans le monde.

Ces deux millions et demi de Canadiens-Français sont, comme l'étaient leurs ancêtres, disséminés un peu partout : un million dans les Etats-Unis d'Amérique, trois cent mille dans les provinces anglaises, un million et quart dans la province de Québec. Nos compatriotes s'affirment de plus en plus aux Etats-Unis et se font respecter dans les autres provinces. Quant à nous, Canadiens-Français de la province de Québec, aux jours de fêtes religieuses et nationales, nous arborons avec orgueil les couleurs de la France.

Ceux d'entre vous qui ont visité nos campagnes, si riches et si pittoresques, ont pu admirer ces cultivateurs, types bretons et normands, chefs de nombreuses familles, vivant heureux et prospères, et en remontant le fleuve Saint-Laurent, vous avez pu voir, à droite et à gauche, des villes et des villages portant des noms français que vous reconnaissez facilement : Gaspé, Montmagny, d'Orléans, Montmorency, Lévis, Charlebourg, Lotbinière, Montcalm, Champlain, Laval, Verchères, Varennes, Longueuil, Chambly, Iberville, Rougemont, Rouville, Vaudreuil, Rigaud, Beauharnois, etc., etc.

La province de Québec, grande comme deux fois la France, si l'on compte le territoire qu'elle réclame et qui lui est virtuellement concédé, possède maintenant une population d'un million et demi, dont les trois quarts sont Français et catholiques, la différence étant surtout composée d'Anglais, d'Écossais et d'Irlandais. Tout ce peuple vit en paix et travaille à augmenter la fortune publique et à étendre ses relations avec le monde entier.

Montréal, notre métropole, est une ville de plus de deux cent mille âmes, fondée par un Français, l'illustre de Maisonneuve; Québec, vieille cité de Champlain, presque exclusivement française, jetée comme un phare lumineux sur le cap Diamant comme pour rassurer toute notre population et lui rappeler qu'elle est française et doit rester française. C'est le siège du gouvernement de la province, et dans l'ancienne résidence des gouverneurs anglais se trouve maintenant un Canadien-Français. Dans l'enceinte parlementaire comme dans les tribunaux, les deux langues française et anglaise sont sur pied d'égalité, et tous les documents officiels doivent être publiés dans les deux langues. Sur les 73 députés à l'Assemblée législative, plus de 60 sont de notre race. Nous avons encore le droit civil français, tel qu'il était sous la coutume de Paris; et la loi garantit les droits de la minorité anglaise et protestante dans toutes les conditions politiques, et surtout dans l'organisation de ses écoles.

Ce système empêche toute violence faite aux croyances religieuses et aux sentiments nationaux; et cette tolérance est tellement dans nos mœurs et exerce tant d'influence sur nos relations sociales que l'on voit, dans quelques endroits de notre province, des monuments élevés à la mémoire des braves de différentes races, dont les noms sont pieusement confondus sur le marbre. C'est ainsi que vous trouverez à Québec un monument où les noms de Wolfe et Montcalm sont gravés l'un à côté de l'autre, l'un vainqueur, l'autre vaincu, tous deux morts sur les plaines d'Abraham.

Aussi, afin d'affirmer cette entente cordiale des races, l'on voit aujourd'hui, dans toutes nos fêtes publiques, flotter les deux drapeaux de l'Angle-

terre et de la France. Et cette union des emblèmes des deux nations a inspiré à notre poète national des vers que j'aime à rappeler en terminant :

Regarde, me disait mon père,
Ce drapeau vaillamment porté;
Il a fait ton pays prospère,
Et respecte ta liberté.

C'est le drapeau de l'Angleterre;
Sans tache, sur le firmament,
Presque à tous les points de la terre
Il flotte glorieusement.

— Mais, père, pardonnez si j'ose...

N'en est-il pas un autre, à nous?

— Ah! celui-là, c'est autre chose!

Il faut le baiser à genoux!

Nous publierons dans notre prochain numéro le discours de M. de Vogüé.

NOS MÉDECINS A PARIS

Le docteur L.-A. Noël. — M. C.-A. Prévost. — M. Téléphore Parizeau.

Le docteur L.-A. Noël est né à Québec en 1866. Après avoir terminé ses études médicales dans cette ville, il se décida à partir immédiatement pour Paris et s'embarqua pour la France le 1^{er} septembre 1890.

Notre compatriote n'a pas l'intention de s'adonner exclusivement à une spécialité, mais au contraire de pratiquer la médecine générale. C'est pourquoi il travaille dans les principaux hôpitaux, auprès des professeurs et des praticiens les plus en renom, chacun dans leur branche spéciale.

A son arrivée à Paris, il a suivi notamment le service du docteur Tillaux, à l'Hôtel-Dieu. Le docteur Tillaux est un des chirurgiens renommés de Paris, doublé d'un excellent professeur. Les élèves acquièrent auprès de cet opérateur éminent cette sûreté de main, cette délicatesse en même temps que cette hardiesse dans l'exécution qui font la gloire de l'école chirurgicale française, d'où sont sortis les Péan, les Verneuil, les Labbé, les Pozzi et tant d'autres chirurgiens célèbres.

Pour la partie gynécologique, le docteur Noël a profité des leçons du docteur Tarnier dont la clinique d'accouchements de la Maternité de la rue d'Assas ne comprend pas moins de 74 lits, — la plupart du temps toujours occupés. A l'Hôtel-Dieu, il fait partie du service du docteur Germain Sée dont la réputation est universelle pour les affections cardiaques et des voies respiratoires.

Le docteur Noël a l'intention de suivre, à la Charité, la clinique d'accouchements du docteur Budin et celle de son collègue, le docteur Constantin Paul, pour la médecine générale.

C'est dans un an environ que notre compatriote se propose de nous quitter; d'après ses projets, il partirait pour le Canada au printemps prochain et exercerait sa profession dans sa ville natale.

M. Charles-Auguste Prévost, de Terrebonne, n'est pas encore médecin. A peine avait-il commencé ses études médicales à l'Université Victoria qu'il se décida à les faire entièrement à la Faculté de Paris. Il quitta donc Montréal pour venir s'installer à Paris en 1887.

En 1889, il subit avec succès le premier examen de doctorat et l'automne dernier, à la suite d'un concours, il fut admis externe des hôpitaux de Paris pour une période de trois ans. — Il accomplit actuellement ces fonctions dans le

service du docteur Bale, à l'hôpital Laënnec; l'année prochaine il suivra celui du docteur Lancerlaux, à l'Hôtel-Dieu, puis celui du chirurgien Tillaux dont nous avons parlé plus haut.

M. Prévost, n'étant encore qu'étudiant, nous ne pouvons guère parler de ses travaux. Signalons toutefois cette particularité que notre jeune compatriote se prépare à passer le concours pour l'internat des hôpitaux de Paris.

C'est là une épreuve des plus difficiles et dans laquelle des sujets de haute valeur sont exposés à échouer. Chaque année, en effet, plusieurs centaines d'étudiants, pour la plupart les plus brillants élèves des Facultés, se présentent à ce concours, et on n'en peut guère recevoir plus d'une quarantaine. On s'imagine par là, à quel labeur incessant doit se livrer celui qui a visé à cette haute ambition s'il veut affronter une aussi redoutable épreuve avec quelque chance de succès. Il faut compter aussi avec les hasards inévitables à ces sortes de concours qui amènent parfois de cruelles désillusions. Comme nous le disions plus haut, des hommes très éminents n'ont pu arriver, malgré leurs efforts, à ce poste envié.

Nous serons donc fier, à juste titre, de voir les travaux de M. C.-A. Prévost couronnés de succès. Notre compatriote a du reste pour lui l'avantage de la jeunesse, il est né à Terrebonne en 1869, et la limite d'âge pour se présenter à l'internat étant de 27 ans, il a encore devant lui plusieurs années qu'il emploiera fructueusement pour parvenir au but qu'il s'est proposé.

M. Téléphore Parizeau, de Montréal, est également un étudiant qui, après avoir travaillé pendant une année à l'Université Victoria, a résolu de venir prendre son diplôme de docteur à la Faculté de Paris.

M. Parizeau n'est ici que depuis plusieurs mois et il suit à l'École de médecine les travaux ordinaires des élèves de première année. Ses professeurs sont : MM. Gauthier pour la chimie, Henriot pour la chimie pratique, Weiss pour la physique, docteur Blanchard pour la zoologie, etc.

Ses études terminées, M. Parizeau a l'intention de passer quelques années dans les hôpitaux allemands et anglais afin de se rendre compte de toutes les écoles; après quoi, il ira exercer au Canada.

(A suivre.)

M. O'R.

ÉCHOS

La mort récente du prince Napoléon nous rappelle un incident qui marqua, il y a une trentaine d'années, son voyage au Canada.

La Société Saint-Jean-Baptiste à cette époque avait demandé à l'Empereur une statue pour couronner le monument élevé sur le chemin de Sainte-Foye, à la mémoire des braves de 1760.

Un mois après, en juin 1862, le prince Napoléon venait à Québec et s'engageait généreusement à donner lui-même cette statue.

C'est la Bellone qu'on peut voir aujourd'hui surmontant la couronne commémorative; elle est en bronze et ne coûta pas moins de 45,000 francs.

Aux dernières élections, le *Globe* avait organisé chaque jour pour son service de distribution du journal quatre trains spéciaux.

• L'Empress of India • s'est arrêté à Hong-Kong deux semaines pour permettre aux voya-

geurs de visiter Canton et d'autres villes de la Chine.

D'après des sources officielles, un grand courant d'émigration se dirigera l'été prochain de l'ouest des Etats-Unis au Canada.

Des centaines de familles du Dakota, du Minnesota, Nebraska, etc., convaincues des avantages de notre pays, abandonneront le leur pour venir s'installer principalement au Manitoba et dans le territoire du Nord-Ouest.

Il y a 21 communautés d'hommes au Canada, qui sont : Les Carmes chaussés, les Trappistes, les Clercs Saint-Viateur, les Frères de la Congrégation de Marie, les Dominicains, les Franciscains, les Frères des écoles chrétiennes, les Frères de l'instruction chrétienne, les Jésuites, la Compagnie de Marie, les Oblats de Marie, Immaculée, les Petits Frères de Marie, les Pères de la Résurrection de N.-S.-J.-C., l'Institut des Frères du Sacré-Cœur, les Prêtres de Saint-Basile, la Congrégation de Sainte-Croix, la Compagnie de Saint-Sulpice, les Frères Saint-Vincent de Paul, la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur, les Pères Adorateurs.

Vendredi, les honorables MM. Mercier et Shehyn, accompagnés de M. Fabre, ont été reçus par M. le Président de la République.

Lundi, le Club Alpin offrira un banquet à M. Mercier et à son collègue, M. Shehyn, à l'Hôtel Continental.

La Société Royale du Canada tiendra son congrès annuel à Montréal cette année. La séance d'ouverture est fixée au 27 mai.

La Société compte sur la présence de quatre illustrations anglaises, deux françaises et une belge, auxquelles la ville de Montréal offrira l'hospitalité.

Le Haut Commissaire canadien à Londres et le Commissaire général canadien à Paris ont été chargés de transmettre cette invitation aux personnages désignés par la Société.

Partis par le *Sardinian* le 16, en route pour Winnipeg : M. et Mme J. Henry, M. de Germiny, M. de Ménonville, M. G. Guenbault.

LES CANADIENS A PARIS

Inscrits au Commissariat général du Gouvernement du Canada à Paris, 10, rue de Rome :

M. l'abbé P. Pascal, Mc Kenzie, N. O. 26, rue Saint-Petersbourg.

M. C.-C. Germaey, Montréal. 79, rue des Martyrs.

D^r J.-P. Chartrand, Montréal. 11, place du Panthéon.

M. et Mme Paul Wiillard ont quitté Paris hier pour aller s'embarquer à bord du steamer de la ligne hambourgeoise « Augusta-Victoria ».

Le D^r D.-C. Meyers, de Toronto, rentré d'Allemagne où il a fait un séjour de plus de six mois, est parti pour Londres.

ÉTUDES SUR LE CANADA

(Suite)

1535. Juillet. Seconde visite de Cartier.

10 août. Cartier jette l'ancre dans une petite baie à l'embouchure de la rivière Saint-Jean, qu'il nomma Saint-Laurent, en l'honneur du saint du jour; ce nom s'étendit plus tard au golfe et au fleuve.

1540. Troisième visite de Cartier.

1542-43. Le sieur de Roberval et ses compagnons hivernent au Cap-Rouge.

1598. Le marquis de la Roche débarque 40 forçats sur l'île de Sable où ils demeurèrent pendant cinq années sans aucun secours, et dont douze seulement furent trouvés vivants à la fin de ce temps.

1603. Première visite de Samuel de Champlain au Canada.

1605. Fondation de Port-Royal (Annapolis), Acadie (dérivé d'un mot sauvage "cadie" place d'abondance) par le baron de Poutrincourt.

1608. Deuxième visite de Champlain. Fondation de Québec, premier établissement permanent en Canada. Le nom est dit venir d'un mot sauvage "Kébec," un détroit. 28 colons, y compris Champlain, hivernèrent là.

1611. Etablissement d'un poste de commerce à Hochelaga.

(A suivre.)

Le Gérant : MAURICE O'REILLY.

VERSAILLES. IMPRIMERIE CERF ET FILS, 59, RUE DUPLESSIS

HOTEL ST-PÉTERSBOURG

33-35, rue Caumartin, Paris

Dans la partie la plus centrale, près l'Opéra, les boulevards, la Madeleine, les Champs-Élysées. Installation de premier ordre. L'hôtel, complètement restauré, est sous la direction personnelle de M. PLAGGE. 160 chambres et salons particuliers, salle à manger de 250 couverts, restaurant, salon de dames, de lecture, fumoir. Bains, ascenseur

PRIX MODÉRÉS

Chambres depuis 3 fr. Dîner 4 fr.

AUG. PLAGGE, Prop^{re}

BAR AMÉRICAIN

33-35, rue Caumartin

LE MEILLEUR BAR AMÉRICAIN DE PARIS

BOISSONS DE PREMIER CHOIX

VINS DE BORDEAUX

ET

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

MAISON RECOMMANDÉE

MM. A. DE LUZE & FILS

88, quai des Chartrons

A BORDEAUX

Pour tous renseignements et prix-courants s'adresser directement à la Maison ou à MM.

CAHEN ET GUILLERME

Représentants de la Maison A. DE LUZE et Fils, à Montréal.

LIGNE DOMINION

Paquebots-poste royaux Anglo-Canadiens

PARIS AU CANADA

(Via Liverpool) à grande vitesse

Vancouver (Québec et Montréal)... 23 avril 1891.
Sarnia — — — — — 1^{er} mai 1891.

MM. A. DE LUZE & FILS

Les bagages sont dirigés directement sur les steamers sans avoir besoin d'être visités par la douane anglaise.

PRIX DE PASSAGE DE PARIS

Première classe : 280 à 474 francs, suivant position de la cabine.

Deuxième classe : 210 francs.

Les steamers de cette Compagnie, qui sont les plus grands et les plus beaux qui se puissent voir, sont renommés pour leur confort et l'excellent aménagement qu'ils offrent aux passagers de toutes les classes.

Pour plus amples renseignements, fret, billets, etc., s'adresser à R. H. GRAEFE, seul agent pour Paris, 9, rue Scribe, Paris

LIGNE ALLAN

PAQUEBOTS-POSTE CANADIENS

Entre la France et le Canada

SERVICE D'ÉTÉ

Les magnifiques paquebots de cette ligne favorite quitteront Liverpool aux dates ci-dessous pour les ports suivants :

Mongolian (Québec et Montréal)	23 avril
Carthaginian (St-Jean, Halifax et Baltimore)	23 —
Parisian (Québec et Montréal)	30 —
Circassian —	7 mai
Caspian (St-Jean, Halifax et Baltimore)	13 —
Polynesian (Québec et Montréal)	14 —
Sardinian —	21 —
Nova Scotian (St-Jean, Halifax et Baltimore)	26 —
Mongolian (Québec et Montréal)	23 —

La flotte de cette Compagnie est composée de trente-trois paquebots du plus fort tonnage dont le confort et la sécurité sont justement appréciés des voyageurs.

Soins spéciaux donnés aux passagers de troisième classe.

Prix de passage de Paris à Halifax, Québec, Montréal ou Baltimore

Première classe : 345 à 400 fr., suivant position de la cabine. — Deuxième classe : 220 fr.

Pour Saint-Jean de Terre-Neuve.

Première cl. : 410 à 465 fr. — Deuxième cl. : 220 fr.

TARIFS SPECIAUX POUR LA TROISIEME CLASSE

S'adresser pour tous renseignements à PITT & SCOTT, agents généraux pour le continent, 7, rue Scribe, Paris.

Chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean

AUX COLONS

Le gouvernement provincial offre en vente environ deux millions d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la province de Québec

au prix de UN franc l'acre.

Ces terrains se trouvent à une distance de 40 heures seulement de Québec, par voie ferrée, dans le territoire du

LAC SAINT-JEAN

Toutes ces terres sont faciles d'accès par bateau à vapeur sur le lac, et par les chemins du gouvernement à partir du terminus du chemin de fer à Roberval.

Le chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean offre de nombreux avantages :

Sur présentation d'un certificat de l'agent d'immigration du Dominion à Québec, les immigrants arrivant d'Europe et qui iront s'établir au lac Saint-Jean pourront bénéficier des avantages suivants :

Transport gratuit de Québec au lac Saint-Jean des colons et de leurs familles, de 150 kilogs de bagage pour chaque adulte et de 75 kilogs pour chaque enfant.

Tout excédent sera tarifé à 45 centimes par 50 kilogs.

Les colons qui désireraient visiter ces magnifiques terres à blé obtiendront une réduction de moitié sur le prix de passage de Québec au lac Saint-Jean.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. Geo AUDET, agent des terres de la Couronne, à Roberval, lac Saint-Jean, et à M. L. STAFFORD, agent d'immigration du Dominion à Québec.

Alex. HARDY,

J.-G. SCOTT

Agent général du fret et des passagers.

Secrétaire et Gérant.

Bureau principal : 92, rue St-Pierre, Québec.

BEAVER LINE

Service hebdomadaire et direct

entre LIVERPOOL et

QUÉBEC & MONTRÉAL

SERVICE D'ÉTÉ

Départs de LIVERPOOL

s.s. LAKE HURON	Friday, April 17
s.s. LAKE SUPERIOR	— — 24
s.s. LAKE NEPIGON	— May 1
s.s. LAKE ONTARIO	— — 8
s.s. LAKE WINNIPEG	— — 15

PRIX DE PASSAGE

De PARIS à QUÉBEC & MONTRÉAL

1 ^{re} classe	335 fr.
2 ^e classe	215

ÉMIGRANTS

Paris à Québec & Montréal. . . 120 fr.

Billets directs pour tous les points du Canada.

POUR PASSAGE, FRÊT & ÉMIGRATION

S'adresser à

HERNU, PÉRON & C^{IE}

Agents d'émigration autorisés par le Gouvernement Français

A PARIS { 95, rue des Marais.
19, rue Auber.

Au HAVRE: 4, place du Commerce.

Agents en France du Canadian Pacific Railway

Adresse télégraphique: HENRICUS } PARIS
HAVRE

CONCESSIONS

GRATUITES

DE

TERRES

AU CANADA

65 hectares au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest

40 à 85 hectares dans les autres provinces

AVIS AUX COLONS

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie défrichées et à des prix très modérés, dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Edouard et de la Colombie anglaise.

Les fermiers, ainsi que les personnes qui désireraient se livrer à l'agriculture, trouveront des avantages sérieux à faire fructifier leurs capitaux au Canada. Les domestiques de ferme, laboureurs, bouviers, etc., ainsi que les servantes, seront assurés de trouver de bons appointements.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demandes d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc., au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire); ou à M. John Dyke, 15, Water Street, Liverpool, et à M. Hector Fabre, commissaire général du Canada, 10, rue de Rome, Paris.

CHEMIN DE FER

DU

Pacifique - Canadien

PROVINCE DE QUÉBEC

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Ontario, Colombie anglaise

ROUTE DIRECTE ET RAPIDE

DE

L'Atlantique au Pacifique

SANS CHANGEMENT DE WAGON

BILLETS CIRCULAIRES

SPÉCIAUX

A L'USAGE DES TOURISTES

POUR TOUS LES POINTS DE

L'Ontario, des Grands-Lacs, du Manitoba, des territoires du Nord-Ouest, des Montagnes Rocheuses et de la Colombie anglaise.

Les wagons de cette compagnie sont renommés pour leur luxe et leur aménagement et ils offrent aux voyageurs le confort le plus parfait qui ait été encore réalisé. Des hôtels de premier ordre, dirigés par la Compagnie, se trouvent dans les principales gares. — Prix modérés.

La nouvelle route par le SAULT-SAINTE-MARIE est la plus courte et la plus pittoresque pour se rendre au Minnesota, au Dakota et au nord des Etats-Unis.

SERVICE RÉGULIER

DE

STEAMERS

De Première Classe

De Vancouver en Chine et au Japon

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

S'adresser à

HERNU, PÉRON & C^{IE}

95, RUE DES MARAIS. — PARIS

et à

ARCHER BAKER

Agent général pour l'Europe

7, James street, LIVERPOOL

et

67 et 68, King William street, LONDRES